

Questions orales

• (1415)

Beaucoup de mes électeurs, des groupes communautaires, des organisations et des citoyens d'un peu partout au Canada ont fait savoir qu'ils en ont assez et que la situation actuelle est inacceptable.

Le choix est clair: l'article 745 du Code criminel doit être abrogé.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE

M. Pierre Brien (Témiscamingue): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Depuis quelques jours, le ministre des Finances refuse d'écarter la possibilité de taxer les REER lors de son prochain budget. Plusieurs analystes ont dénoncé cette taxe rétroactive visant les contribuables à revenu moyen. Claude Picher, du quotidien *La Presse*, affirmait, et je cite: «Ottawa manquerait gravement de jugement en s'attaquant encore une fois aux contribuables». Il ajoute «Ce serait d'autant plus odieux que les premières victimes seraient les employés non syndiqués du secteur privé».

En se cachant derrière ses consultations prébudgétaires, pour éviter de s'engager à ne pas taxer les REER, le ministre des Finances réalise-t-il que c'est lui et lui seul qui provoque l'incertitude et l'inquiétude chez les contribuables québécois et canadiens?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, je l'ai dit hier, lorsque le député pour la troisième fois a posé la question. C'est lui qui sème l'inquiétude. Là, je le répète encore aujourd'hui, il pose la question pour la quatrième fois cette semaine.

M. Pierre Brien (Témiscamingue): Monsieur le Président, pour dissiper l'inquiétude, le ministre des Finances a simplement à dire que non, qu'il ne le fera pas.

Reconnait-il qu'en taxant les REER, il change les règles du jeu en cours de route et se comporte en État tricheur en bousculant la planification. . .

Le Président: À l'ordre! Peut-être que l'honorable député pourrait changer ce mot, s'il vous plaît.

M. Brien: Monsieur le Président, le ministre des Finances reconnaît-il qu'en taxant les REER, il change les règles du jeu en cours de route et se comporte en État irresponsable en bousculant la planification financière des personnes âgées qui comptent sur le revenu de leur REER pour s'assurer une retraite adéquate?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, l'irresponsabilité est du côté du député lorsqu'il cherche à entraver, à écarter le processus de consultation prébudgétaire. J'espère qu'il va soulever ces points, comme membre du Comité des finances, lorsque viendra le temps d'étudier la question.

[Traduction]

LA RÉFORME SOCIALE

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, pendant que le gouvernement et le Bloc québécois se disputent au sujet de qui devra payer 47 millions de dollars pour le référendum, je tiens à signaler que la dette nationale s'accroît de 47 millions de dollars toutes les neuf heures. Voilà qui place les choses dans leur contexte.

Le premier ministre du Québec dit qu'il ne participera pas à la réforme sociale du gouvernement. Nous savons tous que les séparatistes n'ont aucune envie de faire quoi que ce soit de positif pour le Canada. Tout ce qu'ils veulent, c'est se retirer.

Le premier ministre s'engagera-t-il à mettre en oeuvre sa réforme sociale malgré les tactiques obstructionnistes des séparatistes?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a l'intention de prendre des mesures constructives et je suis certaine que, lorsque les bloquistes verront en quoi consiste notre réforme sociale, ils seront prêts à travailler avec nous pour essayer de faire des changements positifs pour le Canada.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, hier, le ministre du Développement des ressources humaines a mal interprété la position du Parti réformiste concernant les réductions de dépenses.

Pour atteindre l'objectif du gouvernement en matière de déficit, il faudra réduire les dépenses de quelque 15 milliards de dollars.

Le ministre des Finances reconnaît-il que, pour atteindre son objectif qui est de ramener à 25 milliards de dollars environ un déficit qui atteint actuellement les 40 milliards de dollars environ, son gouvernement devra diminuer ce déficit d'une quinzaine de milliards de dollars? Pour cela, réduira-t-il les dépenses ou haussera-t-il les impôts?

• (1420)

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, nous avons dit très clairement que notre gouvernement devra réduire ses dépenses. Nous attendons impatiemment les consultations du Comité des finances afin de déterminer exactement quelle est la position des Canadiens à cet égard.

Nous attendons aussi impatiemment d'entendre les idées du Parti réformiste, puisqu'il aime tant parler de réductions des dépenses. Nous avons hâte de voir s'il aura des suggestions constructives pour nous dire où il faudra réduire.

Une voix: C'est dans le livre bleu, pas dans le livre rouge.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville): S'agit-il de hausser les impôts ou de réduire les dépenses?